# **Elgarweb aide les communes à adapter leur site web aux publics handicapés**

Article extrait de Mediabask – mediabask.eus

Par Anaiz Aguirre Olhagaray

Publié le 25/10/2022 à 14h35

La Communauté d’agglomération Pays Basque a mis en place le dispositif Elgarweb pour mutualiser la création ou la refonte des sites internet des communes du territoire, en privilégiant deux critères : l’accessibilité et l’écoconception.

Face à une page web, nous ne sommes pas tous égaux. Difficile en tant que personne valide d’imaginer l’épreuve que représente la navigation sur Internet pour les personnes âgées ou handicapées, lorsqu’un site est surchargé d’informations ou tout simplement inaccessible à la lecture, faute d’un codage numérique adapté. C’est à ce double défi de l’accessibilité numérique et de l’écoconception que répond le dispositif Elgarweb (« Ensemble le web » en français), présenté le vendredi 21 octobre à la Maison de la Communauté du Pôle territorial Sud Pays Basque, à Urrugne.

À l’heure de la dématérialisation croissante des services publics, la Communauté d’agglomération Pays Basque (CAPB) propose avec Elgarweb un service destiné à l’ensemble des communes du territoire, visant à mutualiser la création ou la refonte des sites internet. Développé en open-source grâce à l’agence Translucide, l’outil permet à chaque municipalité de se saisir d’un socle commun, de l’enrichir puis de faire appel au prestataire de son choix pour personnaliser son site en fonction de ses besoins.

## Pas de vidéo

Le dispositif Elgarweb piloté par la Mission accessibilité de la CAPB vient répondre aux exigences imposées par le référentiel général d’amélioration de l’accessibilité (RGAA), par exemple la possibilité d’accentuer le contraste entre la couleur du texte et celle du fond ou de naviguer au clavier sans manipuler la souris.

Quid de l’écoconception ? « Un fond blanc, une photo par page, statique c’est-à-dire sans animation, et pas de vidéos » détaille Eneko Aldana Douat, maire de Ciboure, ville dont la [nouvelle version](http://www.mairie-ciboure.fr) du site internet vient d’être mise en ligne. Grâce à l’intervention d’Elgarweb, le poids numérique du site internet de Ciboure est passé de 3,3 Go à 1 Mo, soit une économie d’énergie significative.

## Trois communes pilotes

Quinze communes participent d’ores et déjà au projet[[1]](#footnote-1). Trois d’entre elles (Ciboure, [Lahonce](http://www.lahonce.fr) et [Saint-Pée](http://www.saintpeesurnivelle.fr/)) ont été des communes pilotes. Grâce au dispositif France Relance, Ciboure a reçu un financement de 17 000 euros pour l’élaboration de l’armature commune, tandis que Lahonce a bénéficié de 7 000 euros pour réaliser l’audit du socle commun. Quinze autres communes, parmi lesquelles Itxassou, Orègue ou encore Orsanco, ont à leur tour manifesté leur intérêt.

La Mission accessibilité de la CAPB est chargée de l’application de la loi sur le handicap. Elle accompagne les communes sur l’accessibilité tant dans le domaine du numérique que du bâtiment, de la voirie ou du transport. Elle est assurée par Claudine Celhaiguibel et Claire Sarthou, sous la houlette de Daniel Olçomendy, vice-président en charge de l’accessibilité universelle du territoire. Le service est joignable au 06 48 51 13 29.

1. Anglet, Bayonne, Biarritz, Bidart, Boucau, Cambo, Ciboure, Hasparren, Hendaye, Lahonce, Mouguerre, Saint-Jean-de-Luz, Saint-Pée, Saint-Pierre-d’Irube, Urrugne, Ustaritz. [↑](#footnote-ref-1)